

Colloque sur la Protection des Lanceurs d'Alerte

30 octobre 2017 – Genève, Suisse

Contexte

Les fraudes et actes répréhensibles ont davantage lieu dans les organisations fermées et secrètes. Les lanceurs d'alerte jouent un rôle primordial en soutenant la transparence et la responsabilité à la fois dans les secteurs public et privé – les lanceurs d'alerte mettent en lumière des activités illégales telles que l'évasion fiscale, la collusion et autres actions contraires à l'intérêt public. Les lanceurs d'alerte peuvent sauver des vies, l'environnement et de l'argent. Toutefois, en révélant ces informations les lanceurs d'alerte risquent souvent leur travail, leur liberté, voire leur vie.

En dépit des progrès achevés pour mettre en œuvre une structure de protection des lanceurs d'alerte, certains cas très médiatisés ont également montré des lacunes – le manque de lois exhaustives sur le sujet est l'une d'entre elles, tandis que le cadre qui les protège du harcèlement et des menaces échoue à protéger leur travail.

L'ISP, avec le soutien de ses affiliés, cherche à élaborer davantage les éléments essentiels qui doivent être inclus dans un solide système de protection des lanceurs d'alerte et à faire campagne pour un cadre international s'appuyant sur les initiatives nationales et régionales (par exemple au niveau de l'UE), assurant que les travailleurs qui révèlent des actes répréhensibles – en particulier ceux d'institutions d'audit indépendants, des douanes, des agences de revenus fiscaux et des organes judiciaires – sont protégés contre les représailles et récompensés pour avoir accompli ce qui est juste et équitable.

Plan de Travail

Un évènement d'une journée avec des intervenants clés, faisant parti du programme du 30ème Congrès Mondial de l'ISP, pour sensibiliser, fournir des informations, débattre de questions et convenir des actions à prendre en conséquence.

Le colloque se tiendra à ***l'Organisation Internationale du Travail (OIT)*** de 9h00 à 17h00.

Une interprétation en ***Anglais, Français et Espagnol*** sera disponible.



**FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG**

Programme

08h00	<ul style="list-style-type: none">• Accréditation TOUS LES PARTICIPANTS DOIVENT APPORTER UN PASSEPORT / PIECE D'IDENTITE OFFICIELLE
09h00	<i>Ouverture et remarques préliminaires</i>
09h30	<ul style="list-style-type: none">• DEBAT N.1 Les bons et les méchants : les lanceurs d'alerte sont-ils les deux facettes d'une même pièce ? Tout en contribuant à un débat critique et chargé, en révélant des faits inconfortables, les lanceurs d'alerte sont souvent perçus comme étant soit des patriotes soit des traîtres. Les intervenants vont discuter de ce sujet et mettre en lumière les myriades d'approches possibles.
10h45	<i>Pause-café</i>
11h15	<ul style="list-style-type: none">• DEBAT N.2 Défier le pouvoir : l'opposé d'un conte de fée pour les lanceurs d'alerte. Les lanceurs d'alerte ont fourni la plupart des révélations les plus importantes faites dans les dernières décennies, démasquant des faits que les bandes criminelles, entreprises ou même gouvernements essayaient de cacher. Ces intervenants vont révéler les dangers et conséquences de leurs courageuses actions.
12h30	<i>Déjeuner</i>
14h00	<ul style="list-style-type: none">• DEBAT N.3 Prévenir, détecter et combattre la corruption : les tendances émergentes du mécanisme efficace des lanceurs d'alertes. Les intervenants vont discuter de l'évolution de la protection des lanceurs d'alerte présenter la crème de la crème en matière de lois les protégeant de façon efficace.
15h15	<i>Pause-café</i>
15h30	<ul style="list-style-type: none">• DEBAT N.4 - SESSION PRIVEE RESERVEE AUX AFFILIES DE L'ISP Les syndicats, une force pour la transparence : comment renforcer la collaboration fructueuse entre les syndicats et les lanceurs d'alerte. Cette séance de clôture examinera les campagnes en cours – entre autres celle de UITOC et la campagne pour la protection des lanceurs d'alerte de l'UE – et abordera les idées qui ont émergé durant ce colloque et comment celles-ci peuvent se traduire, avec l'aide du public, en des efforts communs et des instructions pour les syndicats afin de construire de futures alliances.
17h00	<i>Clôture et observations finales</i>